

Déclaration CFE-CGC Grand Est

suite information sur la feuille de route 2026

CSE du 26 mars 2026

Nous sommes informés ce jour sur la feuille de route 2026 après information et consultation du CSEC du 11 et 12 mars.

Force est de constater le déséquilibre flagrant entre la précision des objectifs opérationnels et le caractère flou des engagements sociaux alors que tout est prioritaire et que clairement les moyens n'y sont pas. Avec plus d'une centaine d'actions à conduire, la feuille de route 2026 interroge la capacité réelle des équipes et des managers à les mettre en œuvre sans dégradation de leurs conditions de travail...et sans avoir d'éléments sur la performance sociale.

Lors du CSEC du 20 janvier dernier, Monsieur le Directeur Général avait affirmé : «Il faudra en effet préciser les objectifs de performance sociale avant d'évoquer la performance opérationnelle ». Pour autant, le document présenté lors de la consultation CSEC et retransmis aujourd'hui, ne comporte aucune mention clarifiante sur le sujet.

D'un côté, la performance opérationnelle est présentée sous la forme de tableaux très détaillés avec des cibles précises, de l'autre, la performance sociale est perçue comme un bénéfice secondaire. L'ambition sociale se réduit principalement à la simplification du quotidien via l'IA et à la réduction des « irritants » pour « libérer du temps » ...ce qui est avant tout l'argument des *Start-up* de l'IA et des cabinets conseil.

La QVCT (Qualité de Vie et Conditions de Travail) n'est pas pensée comme un levier stratégique, mais au mieux comme un sujet simplement accessoire, voire implicite et, dans tous les cas, on ne peut que constater qu'il n'y aura pas de grains à moudre pour les agents.

Clairement la « détente », dicit notre DG, n'est pas visible dans ce document où, à chaque page nous avons le sentiment que nous est servi un « gloubi-boulga » de mesures, d'incantations, et ceci sans accompagnements, sans explications et sans temps donné pour la digestion et l'appropriation.

Pour toutes ces raisons et pour rappel au CSE de ce jour, la CFE CGC Métiers de l'Emploi avait émis un avis défavorable sur cette consultation lors du CSEC du 11/12 mars 2026.

Vos représentants CFE-CGC Métiers de l'emploi Grand Est